

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 26 mars 2021

APPROBATION DU
BUDGET
PRINCIPAL 2021

N° CS2021-08

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 44
Nombre de délégués
Présents : 29
Pouvoirs : 7

L'an deux mil vingt et un, le vingt-six mars à onze heures
le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni en
visioconférence, sous la présidence de Christian
DUPESSEY,

Convocation du : 18 mars 2021

Secrétaire de séance : Alain LETESSIER

Membres présents : 29

- Délégués titulaires :

Mme Aurélie CHARILLON - Mme Muriel BENIER – M.
Hubert BERTRAND – Mme Chrystelle BEURRIER – M.
Julien BOUCHET – Mme Catherine BRUN – M. Pierre-
Jean CRASTES - Mme Claire CHUINARD – M. François
DEVILLE – M. Gabriel DOUBLET – M. Patrice DUNAND –
Mme Christine DUPENLOUP - M. Christian DUPESSEY –
M. Marin GAILLARD - Mme Isabelle HENNIQUAU – M.
Sébastien JAVOGUES – M. Alain LETESSIER – M. Denis
MAIRE - M. Jean-François OBEZ – Mme Nadine PERINET
– Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI – M. Vincent
SCATTOLIN – M. Christophe SONGEON – M. Jean-
Claude TERRIER – Mme Carole VINCENT – M. Daniel
RAPHOZ – M. Jean-Luc SOULAT – M. Stéphane VALLI

- Délégués suppléants :

M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Patrick
ANTOINE

- Délégués représentés :

M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-
Claude TERRIER - M Jean-Claude GEORGET donne
pouvoir à M. Marin GAILLARD - M. Jean-Yves BROISIN
donne pouvoir à M. Marin GAILLARD – M. Joseph
DEAGE donne pouvoir à Mme Chrystelle BEURRIER - M.
Cyril DEMOLIS donne pouvoir à Mme Chrystelle
BEURRIER – M. Christophe MAYET donne pouvoir à
Mme Catherine BRUN – M. Benjamin VIBERT donne
pouvoir à Mme Catherine BRUN

- **Délégués excusés :**

M. Christophe ARMINJON - M. Jean-Claude GEORGET - M. Jean-Yves BROISIN - M. Cyril DEMOLIS - M. Joseph DEAGE - M. Benjamin VIBERT - M. Christophe MAYET

APPROBATION DU BUDGET PRINCIPAL 2021

Monsieur le Président procède à la lecture du Budget Principal 2021.

Ce dernier s'équilibre

- en fonctionnement à

DEPENSES : 4 434 200.26 euros

RECETTES : 4 434 200.26 euros

- et en investissement à

DEPENSES : 283 231.07 euros

RECETTES : 283 231.07 euros

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité avec 32 voix pour, Messieurs Daniel RAPHOZ, Gabriel DOUBLET, Stéphane VALLI et Madame Muriel BENIER ne prenant pas part au vote,

- **APPROUVE** le Budget Principal 2021

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 9 avril 2021

Publié ou notifié le 9 avril 2021

Le Président,
Christian DUPESSEY

